



Paris, le 27 juin 2011

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA BCE MET EN PLACE DE NOUVELLES
STATISTIQUES MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

La Banque centrale européenne a publié aujourd'hui de nouvelles statistiques basées sur les données déclarées par les institutions financières monétaires (IFM), les véhicules financiers *ad hoc* et les sociétés d'assurance et fonds de pension. Ces nouvelles statistiques, de meilleure qualité, apporteront une contribution accrue à l'analyse monétaire et également, dans une certaine mesure, aux analyses effectuées dans le cadre des autres missions de la BCE et du Système européen de banques centrales, comme celles relatives à la stabilité financière ou à l'intégration financière en Europe.

Le développement de ces nouvelles statistiques ainsi que leurs cadres de déclaration respectifs sont le résultat d'un processus initié en 2005, impliquant les autorités, les analystes, les producteurs de données et les institutions financières. Ce processus consiste à améliorer et à compléter, de façon périodique, les statistiques monétaires et financières afin de garantir qu'elles restent bien adaptées dans un environnement caractérisé par l'innovation financière et les modifications des besoins des utilisateurs. L'implication étroite des utilisateurs et des institutions déclarantes vise à établir l'équilibre adéquat entre les nouvelles séries de données nécessaires pour étayer une analyse économique et financière de qualité et la charge de déclaration. La collecte des statistiques monétaires et financières harmonisées se fonde sur les règlements de la BCE.

Les récentes améliorations élargissent considérablement la couverture statistique du secteur financier de la zone euro et des nouveaux instruments financiers. En premier lieu, la collecte de statistiques mensuelles sur les **postes du bilan des IFM** et les **taux d'intérêt des IFM** a été considérablement enrichie par de nouvelles ventilations. Les statistiques relatives au bilan des IFM fournissent des informations essentielles pour l'analyse des agrégats monétaires et de leurs contreparties réalisée par la BCE. Outre la série de données portant sur les postes du bilan, la deuxième série importante déclarée par les IFM concerne les taux d'intérêt appliqués aux prêts et aux dépôts ventilés en fonction des ménages et des sociétés non financières.

En deuxième lieu, les statistiques de la zone euro relatives aux prêts des IFM ont été améliorées par de nouvelles données concernant les **titrisations et autres transferts de prêts par les IFM**. La titrisation est une technique qui permet de transformer un actif ou un portefeuille d'actifs générant de la trésorerie en titres négociables. Les flux de prêts figurant au bilan des IFM sont affectés par l'activité de titrisation, les cessions de prêts et, au cours de la période suivant la crise financière, les transferts d'actifs toxiques vers les structures de défaillance. Les nouvelles données pour la période débutant fin 2009 permettent de corriger les flux de crédit des prêts transférés et sortis des bilans des IFM et ainsi de refléter de manière plus fidèle les évolutions sous-jacentes des prêts au secteur des non IFM.

En troisième lieu, la publication de statistiques trimestrielles relatives aux bilans des **véhicules financiers ad hoc** et des **sociétés d'assurance et fonds de pension** a encore amélioré la couverture statistique du secteur financier de la zone euro et fournit de nouvelles informations sur des sous-secteurs financiers non bancaires qui se sont largement développés au cours de la dernière décennie. Les véhicules financiers *ad hoc* sont des entités généralement mises en place afin de mener à bien la titrisation des prêts ou d'autres actifs et d'émettre des titres de créance adossés à ces actifs. Ces nouvelles statistiques sont donc étroitement liées aux nouvelles statistiques sur la titrisation des IFM mentionnées précédemment. Enfin, les nouvelles statistiques de la BCE relatives aux sociétés d'assurance et aux fonds de pension de la zone euro permettent l'analyse de la structure et des tendances d'un secteur qui représente plus du tiers de l'ensemble des intermédiaires financiers non bancaires (d'après le total des actifs). La nouvelle série de données, tirée de sources prudentielles et statistiques existantes, fournit des statistiques plus détaillées et plus rapides sur les actifs et passifs des sociétés d'assurance et des fonds de pension.

Des informations supplémentaires sur les nouvelles statistiques sont disponibles dans la note générale ci-jointe intitulée *First results of the new monetary and financial statistics*.

Calendrier de publication

- Les données relatives aux **postes du bilan des IFM** et aux **titrisations des IFM** sont publiées vers le 19^e jour ouvrable de chaque mois. La prochaine publication aura lieu le 30 juin 2011, en même temps que le communiqué de presse *Évolutions monétaires dans la zone euro*.
- Les **statistiques de taux d'intérêt des IFM** sont publiées vers le 23^e jour ouvrable de chaque mois. La prochaine publication aura lieu le 6 juillet 2011. Elle comprendra de nouvelles données, ainsi que des révisions relatives aux périodes passées, et sera accompagnée d'un communiqué de presse régulier, au contenu et à la présentation améliorés.
- Les **statistiques relatives aux véhicules financiers *ad hoc*** sont publiées le 35^e jour ouvrable suivant la fin du trimestre. La prochaine publication aura lieu le 18 août 2011 et comprendra des données relatives au deuxième trimestre 2011.
- Les **statistiques relatives aux sociétés d'assurance et aux fonds de pension** seront publiées le 13 juillet 2011 et comprendront des données portant sur le premier trimestre 2011. Les publications suivantes auront lieu environ trois mois après la fin du trimestre.

Notes

- Des notes explicatives sur les statistiques relatives au bilan des IFM sont disponibles sur le site Internet de la BCE à <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/aggregates/bsheets/html/index.en.html>.
- Des notes explicatives sur les statistiques de taux d'intérêt des IFM sont disponibles sur le site Internet de la BCE à <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/interest/interest/html/index.en.html>.
- Des notes explicatives sur les statistiques des véhicules financiers *ad hoc* sont disponibles sur le site Internet de la BCE à <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/fvc/html/index.en.html>.
- Des notes explicatives sur les statistiques des sociétés d'assurance et fonds de pension sont disponibles sur le site Internet de la BCE à <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/icpf/html/index.en.html>.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>